

## Emploi - Chômage - Marché du travail 1er trimestre 2021

### L'essentiel de la conjoncture

Au 1er trimestre 2021, malgré la levée des mesures restrictives pour la plupart des secteurs, la situation demeure incertaine. Si l'emploi parvient à être préservé grâce aux dispositifs d'aide mis en place et notamment le chômage partiel, les perspectives d'embauche à court terme sont réduites. Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse sans qu'aucun public n'y échappe. Parallèlement, la baisse du taux de chômage qui pourrait donner l'illusion d'une amélioration du marché du travail traduit une réduction de personnes en recherche active d'emploi dans un contexte d'activité ralentie.

Au 1er trimestre 2021, en Corse, le secteur privé totalise 83 756 salariés, affichant une reprise de 0,2 % par rapport au trimestre précédent et de 1,8 % sur un an. Dans ce contexte, la Construction affiche une bonne tenue (+5,8 %) tandis que l'hôtellerie-restauration est mis à mal (-2,5 %).

Dans le même temps, la proportion de chômeurs dans la population active diminue toujours (-0,2 point sur le trimestre). Ainsi, le taux de chômage insulaire (6,8 %) est inférieur au taux national de 1 point.

Enfin, en moyenne, Pôle emploi compte 20 900 personnes en recherche active d'emploi, soit une hausse de 1,5 % sur le trimestre.

### Les principaux indicateurs

Chiffres-clés / Cifri maiò	1er trim.2021	GT	GA
Effectifs salariés du secteur privé (CVS)	83 756	+0,2 %	+1,8 %
ETP en intérim par ETU	806	+11,2 %	+76,8 %
Masse salariale en millions d'euros (CVS)	522	+0,2 %	-1,9 %
Salaire moyen par tête mensuel en euros	2 082	-0,2 %	-2,0 %
Taux de chômage localisé (CVS)	6,8	-0,2 pt	-0,9 pt
Nombre de DEFM de cat.ABC (CVS)	20 900	+1,5 %	-0,9 %

A u primu trimestru di 2021, in Corsica, u settore privatu cumpigliaghja 83 756 impiegati. Stu numeru cresce di 0,2 percentu per raportu à u trimestru scorsu é di 1,8 percentu per raportu à l'annu passatu. Stu rialzu di i travagliadori si ritrova u più ind'u settore di a custruzione (+5,8 %) mà l'osteria et a risturazione cala (-2,5 %).

Ind'u listessu tempu, u numeru di disoccupati ind'a pupulazione attiva cala (-0,2 puntu nant'à u trimestru). Tandù, a parte di u disimpiegatu di a Corsica (6,8 %) hè più bassa chè quella à livellu naziunale (-1 puntu). Infine, sò 20 900 persone à esse scritte à u Pôle emploi (+1,5 % per raportu à u trimestru scorsu).



### SOMMAIRE

- L'emploi salarié privé
- Masse salariale et salaires dans le secteur privé
- Taux de chômage et chômeurs en Corse
- Demande d'emploi
- Point sur l'activité partielle

## DES EMPLOIS TOUJOURS PRÉSERVÉS PAR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AU 1ER TRIMESTRE 2021

Au 1er trimestre 2021, la Corse comptabilise **83 756 emplois salariés** dans le secteur privé. Ce nombre enregistre une **hausse** pour le 3e trimestre consécutif avec un rythme qui ralentit cependant (+0,2 % après +4,8 % au 4T2020 et +6,1 % au 3T2020) et qui se révèle plus modéré qu'à l'échelle métropolitaine (+0,5 %) (Voir **Graphique 1**). Cette tendance atteste de l'efficacité des dispositifs d'aide pour préserver les emplois et notamment le chômage partiel.

Toutefois, cette progression n'est imputable qu'au département de Haute-Corse qui affiche une croissance de 0,7 % sur le trimestre tandis que la Corse-du-Sud voit ses effectifs diminuer de 0,3 %.

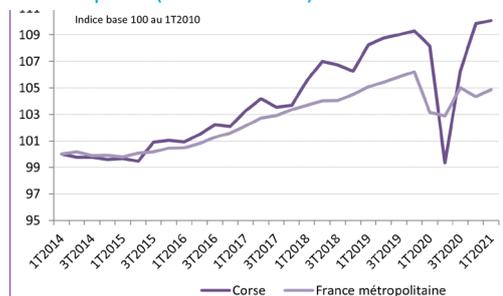
Sur un an, les effectifs salariés dans le secteur privé enregistrent une progression de 1,8 %, soit plus de 1 440 emplois supplémentaires.

Parallèlement, **15 673 intentions d'embauche** ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse au cours du trimestre, soit une **baisse de 6,9 %** par rapport au 4e trimestre 2020. Cette décroissance s'applique à tous les types de contrats qu'ils soient de longue ou courte durée. Les CDD de plus d'un mois (les plus

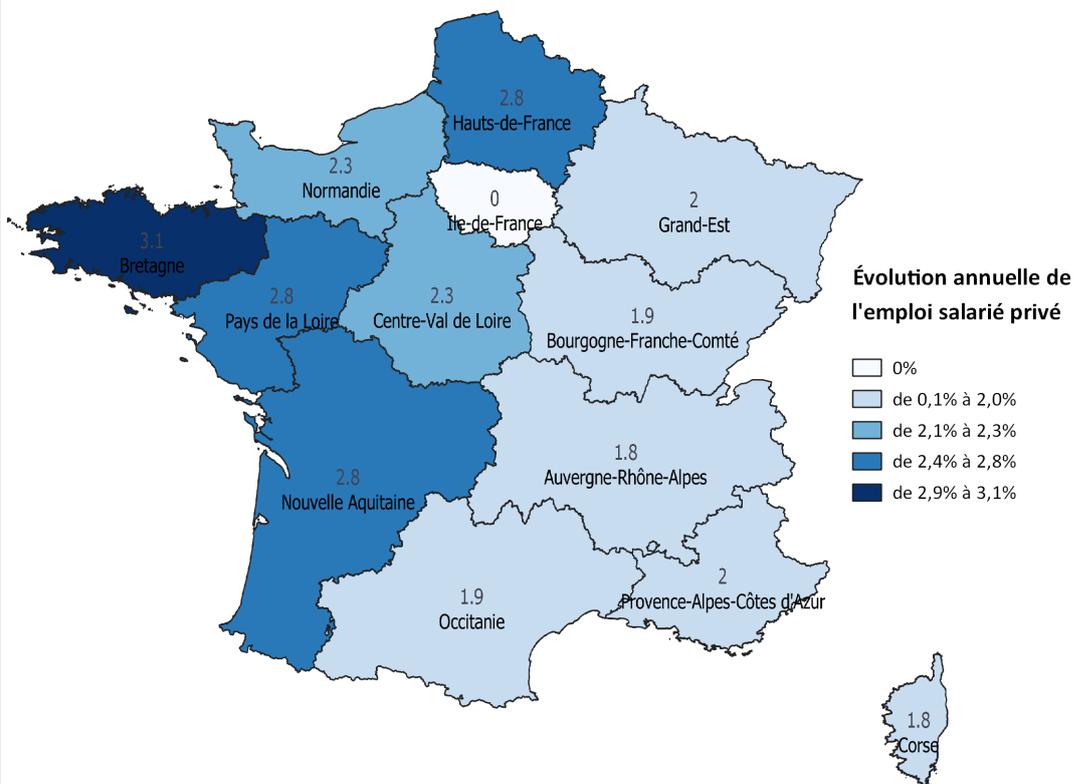
nombreux) se replient de 7,8 % tout comme ceux d'un mois ou moins tandis que les CDI diminuent de façon plus modérée (-3,4 %). Cette diminution concerne principalement le secteur de **l'hôtellerie et la restauration** (-29,8 %) dont nombre d'établissements ont été maintenus fermés ainsi que le **commerce** (-1,2 %) puisque certains magasins dits «non essentiels» sont toujours contraints par des mesures restrictives. En revanche, l'industrie affiche de belles perspectives d'embauche suite à la reprise d'activité (+9,9 %).

Par ailleurs, seules les entreprises de plus de 50 salariés enregistrent une hausse des intentions de recruter (+11,4 %).

**Graphique 1 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (Données CVS)**



**Effectifs salariés privés (en milliers) au 31/03/2021 et évolution (données CVS)**



## ... LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AFFICHE TOUJOURS UN BONNE ORIENTATION TANDIS QUE L'HÔTELLERIE - RESTAURATION EST EN DIFFICULTÉ

Au 1er trimestre 2021, si l'emploi salarié privé se redresse dans la plupart des secteurs, celui de l'hôtellerie-restauration (HCR) est mis à mal par les fermetures prolongées des établissements et ne parvient plus à maintenir ses effectifs malgré les dispositifs de soutien mis en place.

Sur le trimestre, une baisse de 3,9 % est observée. A contrario, avec une croissance de 2,1 % sur le trimestre, le BTP affiche encore une fois une bonne tenue.

Sur un an, le secteur se démarque également en comptabilisant 675 postes salariés supplémentaires, soit une hausse de 5,8 % par rapport au 1er trimestre 2020. (Voir Graphique 2). Là encore, l'HCR enregistre un niveau d'emploi inférieur (-2,5 %).

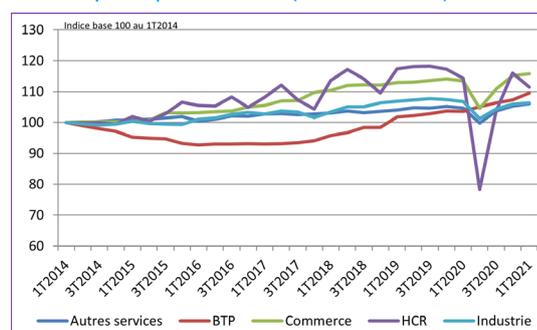
Parallèlement, les taux de cotisations impayées diminuent dans l'ensemble des domaines d'activité (-5,6 pts par rapport au 1er trimestre 2020).

Les mesures de soutien du Gouvernement concernant le report des charges salariales et patronales ayant été reconduites pour les activités dont la reprise n'est toujours pas possible, un taux d'impayé reste cependant tou-

jours élevé (8,8 %).

L'hébergement et la restauration est le secteur qui présentent le taux d'impayés le plus élevé (25,6 %) en baisse de 1 point sur un an. La construction qui représente 19 % des impayés, affiche le repli le plus marqué de ce taux sur un an (-12,8 pts).

Graphique 2 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé par secteur (Données CVS)



Sources : Acoess-Urssaf - Traitement CorsiStat

## REPRISE D'ACTIVITÉ SUITE À LA LEVÉE DES RESTRICTIONS DE FIN 2020 AVEC UN NIVEAU EN DEÇÀ DE DÉBUT 2020

Dans un contexte de sortie du second confinement, la masse salariale augmente de 0,2 point par rapport au trimestre précédent dans le secteur privé avec une progression cependant moins marquée qu'à l'échelle métropolitaine (+1,5 %). Aussi, la masse salariale s'élève sur la période à 522 millions d'euros (données corrigées des variations saisonnières). Toutefois, le niveau actuel est inférieur à celui d'avant crise (-1,8 % / 1T2020).

Mécaniquement, le salaire moyen par tête (SMPT) qui est calculé en rapportant la masse salariale au nombre de salariés, est lui aussi réduit. Il s'établit sur le trimestre à 2 082 euros brut par mois soit 2 % de moins qu'un an auparavant. Dans les autres régions métropolitaines, les SMPT étant en hausse, la valeur moyenne insulaire reste la plus basse de France métropolitaine (Voir Tableau 1).

Au niveau sectoriel, le domaine le plus impacté est l'hôtellerie et la restauration (-41,3 % sur un an), secteurs directement concernés par les fermetures d'établissements. L'industrie demeure l'activité la plus rémunératrice en moyenne avec un SMPT de 2 470 euros au 1er trimestre 2021. Enfin, le BTP est le seul secteur qui main-

tient un bon niveau d'activité avec un SMPT de 2 119 euros en hausse de 11 % sur un an.

Tableau 1 : Classement par région du SMPT(\*) mensuel au 1er trimestre 2021

Région	SMPT mensuel CVS	GA
Corse	2 082 €	-2,0%
Bourgogne-Franche-Comté	2 340 €	+2,5%
Bretagne	2 350 €	+3,2%
Nouvelle Aquitaine	2 351 €	+2,7%
Hauts de France	2 379 €	+2,5%
Grand Est	2 384 €	+2,2%
Occitanie	2 395 €	+1,9%
Normandie	2 395 €	+2,2%
Centre-Val de Loire	2 403 €	+2,3%
Pays de la Loire	2 409 €	+3,0%
DOM	2 417 €	+4,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 437 €	+1,0%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 592 €	+2,7%
Ile-de-France	3 407 €	+0,8%
France	2 671 €	+1,7%

Source : Acoess-Urssaf - Traitement CorsiStat

## TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMEURS EN CORSE : UN TAUX DE CHÔMAGE QUI DIMINUE DONNANT L'ILLUSION D'UNE AMÉLIORATION

Au 1er trimestre 2021, 6,8 % de la population active est au chômage au sens du BIT contre 7,8 % au niveau métropolitain. Comme au trimestre précédent, ce taux diminue sur un trimestre comme sur un an (-0,2 point/4T2020; -0,9 point/1T2020).

Ces évolutions à la baisse sont en partie le reflet du suspens de recherche active de certains chômeurs dans un contexte qui ne s'y prête pas et ne traduisent pas pour autant une amélioration de la situation des personnes sans emploi. En effet, est considéré comme chômeur au sens du BIT, toute personne sans emploi, disponible pour travailler et étant en recherche active d'emploi.

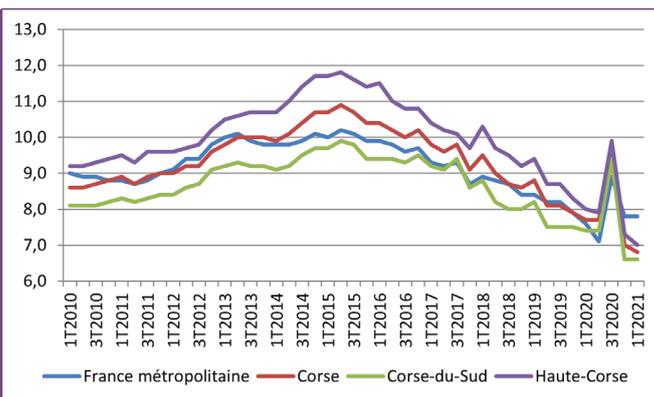
Comparativement aux autres régions, la Corse n'affiche plus l'une des parts les plus élevées de France métropolitaine du fait de l'évolution plus marquée de son taux et affiche même une valeur historiquement basse (Voir Tableau 2).

Au sein du territoire, le découpage par zone d'emploi met en relief des micro-régions plus exposées. Il s'agit de l'Extrême Sud et de la Baslagne avec des taux de chômage avoisinant 8 % (Voir carte ci-dessous).

A contrario, la zone d'emploi de Corte et celle d'Ajaccio dont le nombre d'actifs couvre près du tiers de la population active insulaire sont les territoires où le taux de chômage est le plus bas (5,9 %).

À l'échelle des départements, la Haute-Corse présente un taux de chômage toujours plus élevé mais toutefois en baisse de 0,3 point sur le trimestre tandis que celui de Corse-du-Sud est stable (respectivement : 7 % et 6,6 % pour la Corse-du-Sud).

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Carte 2 : Taux de chômage localisés par zone d'emploi en moyenne trimestrielle – 1T2021

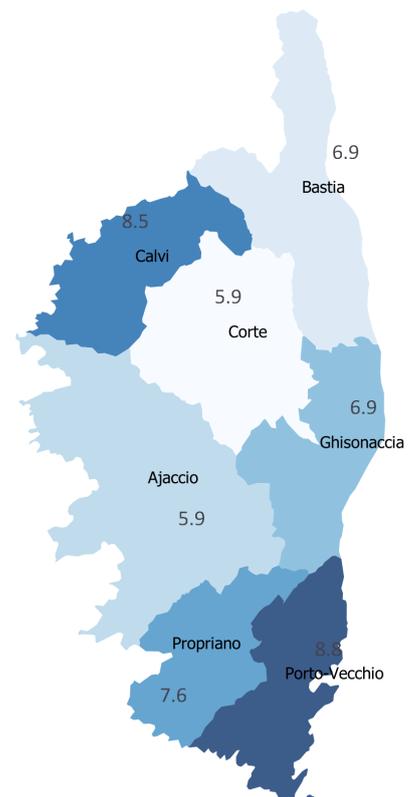


Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 1T2021

Région	Taux de chômage (%)
Hauts-de-France	9,4
Occitanie	9,4
PACA	9,1
Normandie	7,8
Grand Est	7,7
Île-de-France	7,7
Nouvelle Aquitaine	7,3
Auvergne – Rhône – Alpes	7,3
Centre – Val de Loire	7,2
Pays de la Loire	6,9
<b>Corse</b>	<b>6,8</b>
Bourgogne – Franche-Comté	6,8
Bretagne	6,6
<b>France métropolitaine</b>	<b>7,8</b>

Source: Insee, taux de chômage localisé - traitement CorsiStat

## DES DEMANDEURS D'EMPLOI MOINS NOMBREUX DU FAIT DE LA RÉDUCTION DE L'OFFRE DANS UN CONTEXTE D'ACTIVITÉ RÉDUITE

En moyenne au premier trimestre 2021, en Corse, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 20 900. Parmi elles, 15 300 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 5 600 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au cours du trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se contracte toujours (-2 % / 4T2020 et -6,6 % / 1T2020). En revanche, le nombre de l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) augmente de 1,5 % sur le trimestre, soit 310 personnes de plus mais diminue de 0,9 % sur un an à contre-courant avec l'évolution nationale qui affiche un niveau supérieur de 4,9 % par rapport à l'an passé.

Cette tendance concerne les deux départements avec un taux de décrue plus marqué en Corse-du-Sud où un recul de 1,6 % est observé pour l'ensemble des personnes en recherche

d'emploi contre une baisse de 0,2 % en Haute-Corse au cours du trimestre.

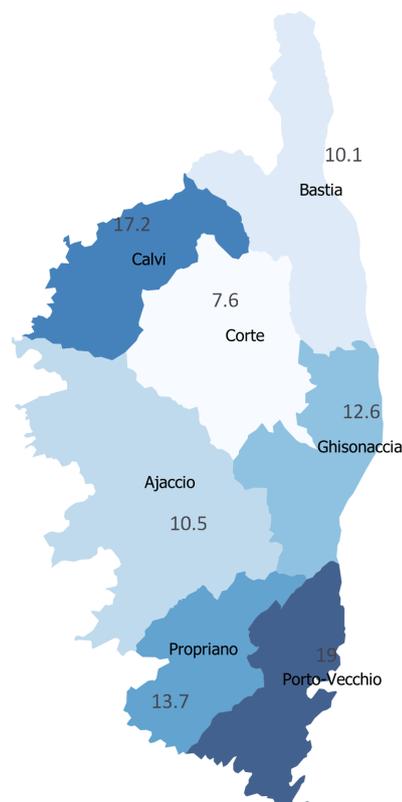
Le niveau de la demande retrouve une ampleur semblable à celui de fin 2014 et reste élevé cependant.

Sur le trimestre, les publics de tous âges sont concernés par cette tendance haussière mais plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans qui enregistrent une progression de 3,8 % par rapport au quatrième trimestre 2020. Les hommes affichent une croissance plus marquée (+2,6 % contre +0,6 % pour les femmes). De même, la dégradation est persistante pour les demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) dont l'effectif augmente toujours (+3,3 % sur le trimestre ; +23,8 % sur un an).

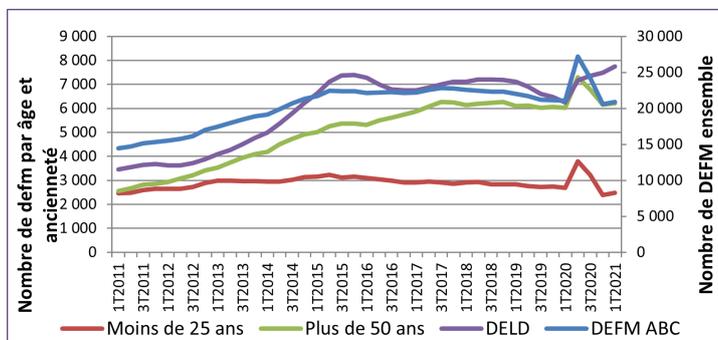
Tableau 3 : Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C inscrits au 1er trimestre 2021 et évolution par âge et sexe

Sexe	Age	1T2021	Evolution sur un	
			trimestre	an
Hommes	Moins de 25 ans	1 280	+6,7 %	-5,2 %
	Entre 25 et 49 ans	5 440	+2,3 %	+1,5 %
	50 ans ou plus	2 770	+1,5 %	+2,6 %
	<b>ensemble</b>	<b>9 490</b>	<b>+2,6 %</b>	<b>+1,0 %</b>
Femmes	Moins de 25 ans	1 200	+0,8 %	-10,4 %
	Entre 25 et 49 ans	6 780	+0,7 %	-3,3 %
	50 ans ou plus	3 430	+0,3 %	+3,3 %
	<b>ensemble</b>	<b>11 410</b>	<b>+0,6 %</b>	<b>-2,3 %</b>
Ensemble	Moins de 25 ans	2 480	+3,8 %	-7,8 %
	Entre 25 et 49 ans	12 220	+1,4 %	-1,2 %
	50 ans ou plus	6 200	+0,8 %	+3,0 %
	<b>ensemble</b>	<b>20 900</b>	<b>+1,5 %</b>	<b>-0,9 %</b>

Carte 3 : Densité de DE cat.ABC dans la population active des zones d'emploi au 1T2021



Graphique 4 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de cat.ABC selon le public (données CVS)



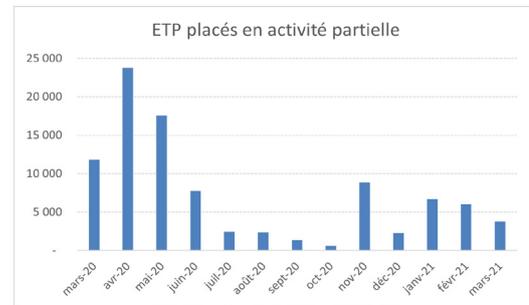
Selon les données administratives arrêtées au 17 mai 2021 (susceptible de révision), le nombre de salariés placés en activité partielle continue de diminuer au mois de janvier et février pour remonter en fin de trimestre. Ainsi, en mars 2021, **12 500 salariés** auraient effectivement été en activité partielle (soit **15 % des salariés du privé**). Cet effectif est légèrement supérieur à celui de fin 2020 (12 225) sans pour autant atteindre le niveau du mois de novembre 2020 (15 830). Entre les mois de décembre et de mars, les secteurs qui enregistreraient la hausse de salariés au chômage partiel sont le commerce (+600) et l'hébergement restauration (+240). A contrario, la construction afficherait un repli de 700 salariés placés en activité partielle.

En équivalent temps plein (ETP), en revanche, le nombre de salariés progresseraient en janvier pour ne cesser de diminuer

## L'ACTIVITÉ PARTIELLE

sur le reste du trimestre, passant de 6 665 en janvier à 3 795 en mars 2021.

Sur l'ensemble du trimestre, 2,4 millions d'heures auraient été chômées (+40 %) soit un crédit d'État estimé à **29,8 millions d'euros**.



Source : Dares, extraction SI APART du 17 mai 2021- Traitement Corsica Statistica

## Définitions

**SMPT** : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

**BIT- Bureau internationale du travail** : Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi ( et inversement) (définition de source Insee).

**Glissement Annuel (GA)** : Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente.

**Glissement trimestriel (GT)** : Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent.

## Agence de Développement Économique de la Corse

### Corsica Statistica

Antenne de Bastia  
Maison du parc technologique/ZA d'Erbajolo  
20600 Bastia

Téléphone : 04 95 50 91 38  
internet : [http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica\\_r30.html](http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica_r30.html)

Mel : [lena.serdjianian@adec.corsica](mailto:lena.serdjianian@adec.corsica)

